

Le **BILAN CARBONE®** est un outil d'aide à la décision et à l'action élaboré par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui comptabilise vos **émissions** directes, indirectes et évitées **de gaz à effet de serre**, exprimées en tonnes équivalent Carbone (CO<sub>2</sub>).



Les consultants d'ENGENOR sont agréés par l'Ademe pour réaliser votre **BILAN CARBONE®**.

*Chef d'entreprise, réalisez un **BILAN CARBONE®** pour connaître :*

**l'impact** de votre entreprise sur le climat,  
vos **marges de manœuvre** à court et à long terme pour le réduire,  
votre **exposition au risque** de renchérissement des combustibles fossiles (taxe carbone, etc.).

*dans le but de*

**Réduire** votre dépendance énergétique  
**Devancer** vos concurrents et communiquer  
**Fédérer** vos équipes autour des enjeux de développement durable  
**Faire rimer** écologie et économies

### **3 catégories d'enjeux**

- ⇒ **Commercial & communication**
  - Répondre à l'évolution des exigences de vos clients vis-à-vis de la contrainte carbone.
  - Se différencier de la concurrence en proposant des « éco-variantes » à la remise de vos offres (Bilan Carbone® par chantier...), et gagner de nouveaux marchés.
  - Améliorer encore l'image de votre entreprise dans le cadre d'une communication responsable.
- ⇒ **Economique & stratégique**
  - Optimiser vos consommations de ressources, vos achats.
  - Anticiper les fluctuations de prix de l'énergie, des matières premières et les effets d'une taxe carbone.
  - Adapter votre stratégie d'entreprise aux enjeux économiques et écologiques à venir.
- ⇒ **Environnemental & sociétal**
  - Limiter les impacts de votre activité sur le changement climatique.
  - Fédérer vos équipes, prestataires, sous-traitants autour d'une démarche de management environnemental efficace.



### **4 étapes**

- 1- Réunion de sensibilisation et de présentation de la démarche **BILAN CARBONE®**.  
Définition du périmètre d'intervention et du référent carbone de l'entreprise.  
Montage du dossier de subvention.
  - 2- Collecte des données auprès du référent carbone et exploitation des résultats.
  - 3- Identification des pistes d'actions de réduction et des priorités. Rédaction du rapport.
  - 4- Présentation des résultats, validation et partage du plan d'actions hiérarchisé.
- Options : Accompagnement dans la mise en œuvre du plan d'actions. Actualisation.*

### **Durée**

A définir selon la taille de votre structure.

#### Contact

Philippe DES ROBERT

[philippe.des-robert@engenor.fr](mailto:philippe.des-robert@engenor.fr)

06 82 86 05 88

ENGENOR

15 chemin de Trévas – 56870 LARMOR BADEN

[www.engenor.fr](http://www.engenor.fr)